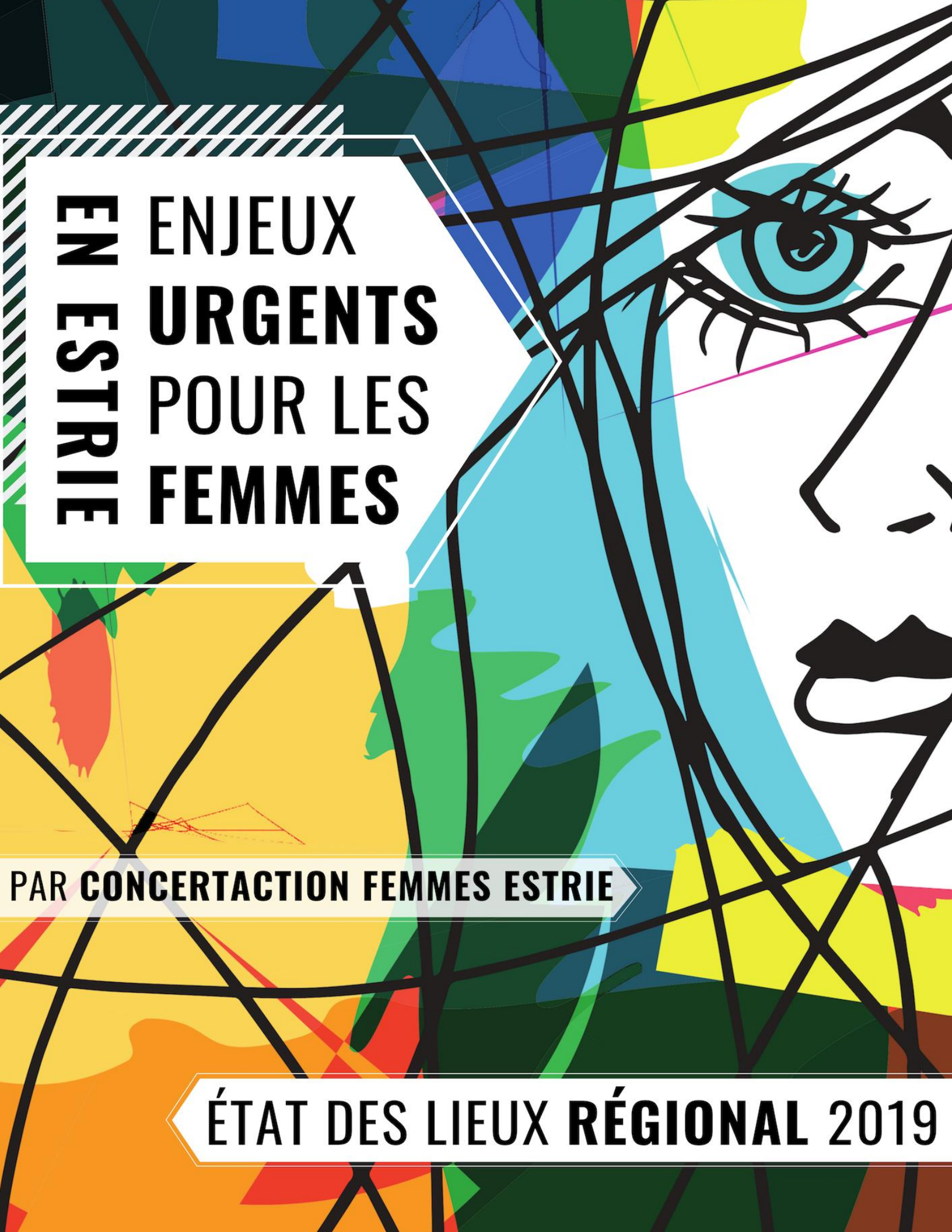


The background is a vibrant, abstract composition. On the right side, there is a stylized, high-contrast illustration of a woman's face, focusing on her large, expressive blue eye and dark, thick eyebrows. The face is partially obscured by a network of bold, black, intersecting lines that create a web-like pattern across the entire image. The background is filled with various geometric shapes and colors, including shades of blue, green, yellow, orange, and red. A white rectangular box with a black border is positioned on the left side, containing the main title. Another white box with a black border is located at the bottom, containing the subtitle. A third white box with a black border is positioned in the middle, containing the organization's name.

EN ENJEUX URGENTS POUR LES FEMMES

PAR CONCERTACTION FEMMES ESTRIE

ÉTAT DES LIEUX RÉGIONAL 2019

TABLE DES MATIERES

Introduction	2
Des ententes à reconstruire	3
L'Estrie, une région fragmentée	4
La sécurité des femmes : un enjeu incontournable	5
Une pauvreté aux multiples visages féminins	5
Des demandes en constante augmentation	6
Le logement : un élément phare pour être à l'abri de la violence.....	7
Conséquences de la pénurie de logements abordables	7
Des situations d'isolement diversifiées.....	8
Des ressources sous-financées.....	8
L'accès au transport : une des clés vers l'autonomie des femmes.....	9
Déplacements particuliers des femmes	9
Obstacles aux déplacements des femmes	10
Pour des transports sécuritaires	10
Pistes d'action	11
Remerciements.....	12
Notes.....	12
Ressources consultées	13



SÉCURITÉ



LOGEMENT



TRANSPORT

INTRODUCTION

Les enjeux féministes sont multiples, tout comme les inégalités qui persistent malgré des avancements notables dans plusieurs domaines. Force est de constater que les femmes sont encore sous-représentées dans les instances décisionnelles et les lieux de pouvoir. Elles vivent également plus de violences, occupent des emplois davantage atypiques, gagnent un salaire moins élevé que les hommes, en plus de vivre des discriminations quotidiennes et du sexisme ordinaire. Il importe également de souligner que les structures actuelles maintiennent l'invisibilité des femmes qui vivent à la croisée de différentes oppressions (femmes racisées et immigrantes, femmes en situation de handicap, personnes de la diversité sexuelle et de genre, femmes autochtones, etc.).

L'accord de *Concertation régionale intégrée* (État des lieux) vise à soutenir les instances locales et régionales dans la prise en considération des réalités spécifiques de toutes les femmes de la région dans les travaux touchant leur territoire, tant en matière d'égalité entre les genres, qu'en matière d'égalité entre les femmes elles-mêmes. Réalisé par les tables des groupes de femmes dans chaque région du Québec et d'une durée de trois ans, l'accord de *Concertation régionale intégrée* est financé par le gouvernement du Québec.

Grâce à la participation active de ses membres, ConcertAction Femmes Estrie (CAFE) a mis en lumière trois enjeux urgents à traiter pour les femmes en région : **la sécurité, le logement et le transport.**

Les enjeux de parité et de participation citoyenne des femmes ont aussi été nommés comme étant particulièrement importants. En ce sens, l'implantation actuelle des comités mixtes d'égalité dans les différentes MRC de l'Estrie grâce au projet *Défi Parité* de l'organisation P.E.P.I.N.E.S. est une excellente nouvelle. Le souhait de voir émerger des Politiques d'égalité en région pourra certainement se réaliser prochainement.

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

► Les données sexo-spécifiques concernant les trois enjeux qui nous intéressent ont été difficiles à trouver. Certaines données croisées n'existent tout simplement pas, ce qui ne favorise pas une analyse intersectionnelle des besoins de toutes les femmes.

► À l'ère où la diversité de genre et sexuelle est plurielle, les données reliées aux personnes LGBTQ+ sont très minimes. Elles sont inexistantes dans les comparatifs de statistiques habituels puisque celles-ci se basent sur des données strictement binaires (femme ou homme seulement).

► L'analyse différenciée et intersectionnelle selon les sexes (ADS+) est absente des choix mis de l'avant par les instances gouvernementales provinciales, régionales et locales, occasionnant de graves reculs en terme d'égalité pour les femmes. Plusieurs décisions politiques prises à ce jour portent atteinte à l'avancement concret de l'égalité et ajoutent des obstacles supplémentaires pour les femmes qui font face à des discriminations en raison de leur handicap, de leur origine, de leur orientation sexuelle ou de la couleur de leur peau.

Bien qu'une reconstruction soit présentement en cours, il ne faut surtout pas négliger le temps et l'énergie nécessaires au développement de nouveaux partenariats. Les femmes sont actuellement écartées des décisions les concernant puisque le développement territorial se retrouve entre les mains des Municipalités régionales de comté (MRC). Un comité directeur détermine les priorités de développement de la région. Il détermine également les membres du comité régional de sélection des projets, lequel procède au choix et à la priorisation des projets. ConcertAction Femmes Estrie n'a pas été consultée à ce sujet, malgré son expertise évidente.



L'ESTRIE, UNE RÉGION FRAGMENTÉE

La région de l'Estrie compte cinq municipalités régionales de comté (MRC) situées en milieu rural : Coaticook, Le Haut-Saint-François, Le Granit, Les Sources et Le Val-Saint-François. La MRC de Memphrémagog dispose à la fois les caractères urbain et rural alors que la Ville de Sherbrooke détient également les compétences d'une MRC. Depuis le 1^{er} avril 2015, les réseaux locaux de services (RLS) de la Montérégie (La Pommeraie et La Haute-Yamaska) ont été intégrés au Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier de Sherbrooke et sont inclus dans la région sociosanitaire de l'Estrie. Comme le découpage des RLS est identique à celui des MRC sur le territoire de la région administrative de l'Estrie, ce sont les données reliées aux RLS qui sont utilisées dans la présente analyse.

L'ajout de ces deux RLS a augmenté le poids démographique de la région, en plus d'augmenter le nombre de personnes immigrantes et anglophones. Avec ses neuf RLS et une population de 479 593 en 2016 (OEDC, 2018), l'Estrie couvre un territoire de 12 820 km². C'est à Sherbrooke que la population est davantage regroupée : 49,8 % de la population régionale y réside. Elle est suivie par les MRC de Memphrémagog et du Val-Saint-François, qui composent respectivement 15,6 % et 9,5 % de la population estrienne.

« L'Observatoire du développement des communautés (OEDC) produit un Tableau de bord des communautés permettant de s'appuyer sur une diversité de données quantitatives pour comprendre la réalité des milieux et valider les enjeux territoriaux perçus. Les statistiques du Tableau de bord des communautés de l'Estrie (TBCE) diffusées sur le site Internet de l'OEDC) sont produites par la Direction de la santé publique (DSPu) du CIUSSS de l'Estrie-CHUS. L'OEDC est un réseau d'une cinquantaine d'acteurs et d'actrices œuvrant au développement des communautés en provenance de divers secteurs de chacune des MRC de l'Estrie. » - Extrait du site Internet de l'OEDC, 2018.

STATISTIQUES

► Le taux hommes/femmes en Estrie est de 100,2 %. Celui du Québec est de 98,8 %.¹

► La population immigrante estrienne compte pour 5,2 % de sa population totale. La proportion de personnes immigrantes la plus élevée se trouve à Sherbrooke et dans la MRC de Memphrémagog.¹

► L'Estrie compte 15 % de familles monoparentales. 71 % d'entre elles ont une femme comme cheffe de famille.¹

► La population estrienne est plus âgée que la moyenne provinciale. Le pourcentage de femmes de 65 ans et plus vivant sous le seuil de faible revenu (5,8 %) atteint plus du double de celui des hommes du même âge.¹

► L'écart entre le revenu médian avant impôts des Estriennes et des Estriens est de 7945\$. Dans certains RLS, l'écart est de plus de 8000\$. Ce revenu médian équivaut à 24 758\$ pour les femmes et à 32 703\$ pour les hommes.¹

► Un écart de près de 10 000\$ est observé entre les revenus des personnes avec et sans incapacités physiques, peu importe leur genre.¹

► 7,4 % des travailleurs âgés de 25 à 64 ans occupent un emploi à temps partiel. Cette proportion augmente à près de 20 % chez les travailleuses du même âge.¹

¹ Statistiques Canada, 2016.

LA SÉCURITÉ DES FEMMES : UN ENJEU INCONTOURNABLE

Les questions de sécurité sont nombreuses : sécurité économique, sécurité physique, violences, exploitation sexuelle, etc. Ce ne sont pas seulement les actes criminels qui alimentent l'insécurité que peuvent ressentir les femmes. Des recherches ont déterminé que plusieurs petits actes font peur et laissent souvent l'impression d'être face à un risque d'agression. Par exemple, une femme marche seule le soir. Un homme marche sur la même rue, dans la même direction, et décide alors de marcher derrière elle. Cette vulnérabilité des femmes peut s'expliquer parce qu'elles sont les principales victimes de certains types de crimes traumatisants, comme les agressions à caractère sexuel. Elle peut aussi s'expliquer par l'éducation et la socialisation particulières des filles ainsi que par le maintien de rôles sexuels stéréotypés. De plus, les inégalités entre les femmes et les hommes accentuent la violence, accroissent le sentiment de vulnérabilité personnelle et maintiennent les femmes dans des conditions socio-économiques plus précaires.

« [Les femmes] sont aussi celles qui ont le plus de probabilité d'être tuées par leur compagnon ou des membres de leur famille [...] ce qui fait du domicile l'endroit le plus dangereux pour une femme. Le fait que les femmes continuent à être victimes de ce type de violences davantage que les hommes dénote un déséquilibre dans les rapports de pouvoir entre hommes et femmes dans la sphère domestique ». - ONU, 2018.

UNE PAUVRETÉ AUX MULTIPLES VISAGES FÉMININS

La pauvreté des femmes prend ses racines dans les deux systèmes dominants : le patriarcat et le néolibéralisme. Elle a des répercussions dans tous les aspects de leurs vies. Les femmes effectuent une grande part du travail non rémunéré, occupent des emplois dans des secteurs d'activités moins bien payés, le plus souvent à temps partiel et avec des horaires atypiques, ce qui accentue leur précarité. Les femmes cheffes de famille monoparentales vivent deux fois plus souvent dans la pauvreté. En Estrie, c'est dans la MRC des Sources qu'elles sont le plus nombreuses, suivi de Sherbrooke et de Brome-Missisquoi.

Les femmes ont une espérance de vie plus élevée et vivent plus souvent seules que les hommes, tous âges confondus. L'écart entre les revenus des deux genres ne cesse de se creuser à partir de la tranche des 20-24 ans. Les pensions de retraite des femmes sont ainsi largement inférieures à celles des hommes. Plusieurs facteurs sont en cause : salaires plus faibles, notamment au sein de métiers traditionnellement féminins, nombre d'heures travaillées moins élevé pour s'occuper de responsabilités familiales, avancement de carrière limité par le plafond de verreⁱ, etc. Finalement, les femmes vivant à la croisée des oppressions sont particulièrement touchées par la pauvreté. Par exemple, en 2015, les femmes âgées avaient un revenu équivalent à 59 % de celui des hommes du même âge (Gouvernement du Québec, 2015).

DES DEMANDES EN CONSTANTE AUGMENTATION

Plus d'une trentaine de ressources pour femmes sont disponibles en Estrie. Les taux d'occupation des maisons d'hébergement estriennes varient entre 87% et 137,84%. C'est dans la MRC de Coaticook que celui-ci est le plus élevé et où le plus de femmes ont été refusées dans la dernière année (plus de 200), faute de places disponibles. D'autres maisons ont également mentionné avoir refusé des femmes pour les mêmes raisons, en plus du fait que le nombre de femmes sur leurs listes d'attente se fait plus élevé. Les demandes sont continuellement en hausse dans les ressources notamment à cause de la force des mouvements #MeToo et #AgressionNonDénoncée, qui ont incité davantage de femmes à dénoncer leur agression ou la situation de violence qu'elles vivent. Un récent bulletin de Statistique Canada indique d'ailleurs que la ville de Sherbrooke arrive au deuxième rang des villes canadiennes où l'augmentation du nombre d'agressions sexuelles signalées à la police et jugées fondées a été la plus marquée (Radio-Canada, 2018).

Les maisons d'hébergement et les centres de femmes connaissent une augmentation des demandes provenant de femmes immigrantes et de femmes sans statut. Dans un récent rapport (2016), La Méridienne constate que certaines femmes immigrantes n'ont aucun ou très peu de réseau social, sont très isolées, allophones ou ne parlent presque pas le français ou l'anglais. Certains organismes interrogés dans ce rapport ont même dit avoir refusé d'offrir des services à une femme immigrante lorsqu'ils doivent engager un·e interprète, car cela engendre des coûts qu'ils ne sont pas toujours en mesure d'assumer.

Bien que la violence conjugale ne soit pas unique aux femmes immigrantes, plusieurs facteurs peuvent générer un environnement plus risqué pour elles. Par exemple, une femme immigrante qui méconnaît ses droits et les lois de sa communauté d'accueil, en attente de statut ou parrainée par son conjoint, vivra davantage d'impuissance face à sa situation de violence conjugale.

Le nombre important de femmes en situation de handicap qui vivent de la violence est tout aussi préoccupant. En Estrie, seulement la moitié des ressources pour femmes sont accessibles à celles en fauteuil roulant. Il importe de mentionner que le manque de services adaptés en mesure d'accueillir et de soutenir les femmes en situation de handicap augmente le risque que la violence se poursuive.

STATISTIQUES

- Une femme sur quatre est victime de violence conjugale au cours de sa vie.¹
- Une femme sur trois a été victime d'au moins une agression sexuelle depuis l'âge de 16 ans.¹
- Au Québec, le taux de femmes victimes d'agression sexuelle représente plus de douze fois celui des hommes.¹
- Les personnes LGBTQ+ ont trois fois plus de risque de vivre de la violence sexuelle.¹
- La proportion de femmes avec incapacité qui ont déclaré être victimes de violence conjugale (physique ou sexuelle) était plus du double de celles sans incapacité.²
- Les principales municipalités estriennes dans lesquelles des activités en lien avec l'exploitation sexuelle ont lieu sont Danville, Magog, Coaticook, Sherbrooke, Ascot Corner, East Angus et Lac-Mégantic.³

¹ RQCALACS, 2017.

² Statistique Canada, 2014.

³ CALACS Agression Estrie, 2018.

LE LOGEMENT : UN ÉLÉMENT PHARE POUR ÊTRE À L'ABRI DE LA VIOLENCE

« On a essayé de l'aider à se trouver un logement, mais il n'y en a pas! Le seul disponible pour ses revenus était mal isolé, avec une odeur de moisissure. Comment veux-tu que cette femme-là reprenne du pouvoir sur sa vie si elle ne peut même pas se loger convenablement? ».

- Intervenante au Centre des femmes Memphrémagog

Les personnes qui ont le plus de difficultés à se loger sont les femmes seules et les mères seules. En plus des éléments mentionnés précédemment, les séparations conduisent certaines femmes, particulièrement les conjointes non mariées, à vivre dans la pauvreté. Les femmes sont également davantage victimes de harcèlement et de discrimination, parfois même de la part de propriétaires ou de concierges d'immeuble. Les

locataires les plus à risque de vivre des violences sont les femmes habitant des maisons de chambres. La crise du logement qui se fait sentir de plus en plus en Estrie, notamment à Sherbrooke, laisse entrevoir davantage de difficultés pour les locataires dans les années à venir. Dans la région, 48 % des Estriennes sont locataires, comparativement à 30,9 % des Estriens.

CONSÉQUENCES DE LA PÉNURIE DE LOGEMENTS ABORDABLES

Il est plus difficile pour une femme victime de violence conjugale de quitter son domicile s'il y a une pénurie de logements abordables. Certaines d'entre elles s'obligent même à demeurer dans un logement avec un conjoint violent par manque de ressources financières autonomes. Les femmes à faible revenu vivent des difficultés à trouver un logement abordable, même lorsqu'elles sont en maison d'hébergement pour femmes victimes de violence. Il

y a peu ou pas de services d'hébergement d'urgence ou de transition pour femmes en difficultés sur le vaste territoire estrien. De plus, certaines femmes vivant à la croisée des oppressions y trouvent peu de services répondant à leurs réalités, notamment les femmes autochtones, les femmes trans et les femmes en situation de handicap.

« Ce n'est pas rare qu'une femme hébergée ici quitte avec rien. Elle a besoin de trouver un logement abordable et sécuritaire pour se reconstruire. Ce n'est pas évident hors des centres urbains, il en manque tellement! »

- Intervenante à La Méridienne, dans le RLS du Haut-Saint-François

En plus de subir des coupures dans les programmes d'adaptation de domicile et d'avoir accès à des services de maintien à domicile limités, les personnes en situation de handicap, déjà en situation de grande précarité économique, doivent vivre avec des dépenses additionnelles (adaptation, transport adapté, services non-couverts, etc.). En raison de la pénurie de logements adaptés, des jeunes en situation de handicap se voient même dans l'obligation de résider en CHSLD, des établissements qui ont été créés pour répondre aux besoins de personnes âgées en perte d'autonomie, ce qui ne répond pas nécessairement à leurs besoins.

DES SITUATIONS D'ISOLEMENT DIVERSIFIÉES

L'isolement est vécu de différentes manières par les femmes vivant des situations de précarité, de violences ou vivant à la croisée des oppressions. Par exemple, les femmes âgées, qui vivent plus souvent – et plus longtemps – seules, sont davantage locataires que propriétaires et ont des revenus nettement inférieurs à celui de leurs homologues masculins du même âge.

Les femmes judiciairisées sont aussi plus susceptibles de vivre de l'isolement, car il n'y a que trois endroits au Québec où elles peuvent être hébergées à leurs sorties : Québec, Montréal et Gatineau. En comparaison, les hommes judiciairisés peuvent être hébergés dans 13 régions administratives. À Sherbrooke, le volet l'ÉtincELLE du Service d'aide en prévention de la criminalité offre un logement supervisé aux femmes judiciairisées en mesure légale provinciale. C'est un service méconnu, insuffisant, souvent à pleine capacité.

L'isolement peut être accentué chez les femmes ayant des limitations fonctionnelles à cause du manque d'accessibilité des immeubles disponibles et du fait que les logements adaptés sont systématiquement reconvertis en logement non-adapté lorsqu'un locataire en situation de handicap le quitte. Les familles immigrantes peuvent aussi se sentir isolées puisqu'elles n'ont pas nécessairement de réseau social et peuvent méconnaître leur communauté d'accueil. Elles font face à la rareté de logements abordables assez grands pour des familles nombreuses et peuvent être confrontées à des situations de discriminations raciales de la part de propriétaires.

DES RESSOURCES SOUS-FINANCÉES

D'autres ressources d'hébergement pour femmes en difficultés sont en sous-financement chronique. Par exemple, la Maison Marie-Jeanne, une nouvelle maison d'hébergement pour femmes en difficultés en Estrie, qui répond à un besoin criant du milieu, n'a actuellement pas de financement récurrent.

STATISTIQUES

► 53,7 % des femmes locataires consacrent au moins 1/4 de leur revenu au logement et 16,5 % des femmes locataires consacrent au moins la moitié de leur revenu au logement.¹

► Le loyer brut moyen estrien est de 668\$/mois. Les loyers sont les plus élevés en Haute-Yamaska, à Memphrémagog et à Sherbrooke.¹

► En Estrie, 6 % des logements nécessitent des réparations majeures. La problématique est plus élevée dans le Haut-Saint-François (10,2 %). Certains quartiers de RLS présentent un taux pouvant atteindre 15,8 % de logements locatifs nécessitant des réparations majeures.¹

► Les femmes de 15 ans et plus avec incapacité sont plus nombreuses que les hommes à avoir des besoins non comblés pour des aménagements spéciaux de leur domicile.²

► Sur le territoire du CIUSSS Estrie - CHUS, 26 OSBL d'habitation, 52 coopératives et 23 offices municipaux d'habitation administrent 5 520 unités de logements.³

► De 2011 à 2016, 9953 nouveaux logements sociaux ont été livrés au Québec, et seulement 693 en 2017.⁴

► 41,4 % des ménages dont le principal soutien est âgé de 85 ans ou plus consacrent 30 % ou plus de leur revenu au logement. Plus les aînés avancent en âge, plus la part de leur revenu consacrée au logement augmente.⁵

¹ OEDC, 2018. | ² OPHQ, 2017.
³ FROHME, 2018. | ⁴ FRAPRU, 2018.
⁵ Gouvernement du Québec, 2015.

L'ACCÈS AU TRANSPORT : UNE DES CLÉS VERS L'AUTONOMIE DES FEMMES

Le territoire de l'Estrie est caractérisé par sa grande étendue. Le transport autrement que par automobile y est donc difficile. La Société de transport de Sherbrooke (STS) est la seule à être dédiée entièrement au transport collectif, avec un réseau bien établi et des centaines d'autobus dans lesquels peuvent embarquer jeunes et moins jeunes, personnes à mobilité réduite (canne, béquilles) et familles. La STS est également responsable du service de transport adapté sur son territoire. Dans les autres RLS, le transport y est assuré par des compagnies privées ou parapubliques (intermunicipal, interurbain ou transport adapté).

DÉPLACEMENTS PARTICULIERS DES FEMMES

De façon générale, les femmes occupent davantage un rôle de proche-aidante, portent la charge mentale de leur famille et réalisent plus de tâches familiales et domestiques. Elles travaillent davantage à temps partiel, souvent avec des horaires atypiques. Cela se traduit par une double journée de travail (tâches professionnelles et familiales). Les déplacements des femmes sont donc différents de ceux des hommes puisqu'ils sont surtout reliés à la vie familiale, outre le trajet à partir de leur domicile vers leur lieu de travail. Les femmes effectuent souvent de courts déplacements, plus fréquents entre les heures où les salariéEs se dirigent vers le travail ou en reviennent. Ceci est particulièrement vrai pour les femmes immigrantes, qui ont généralement un plus grand nombre d'enfants, font plus de déplacements pour des raisons familiales et occupent parfois plusieurs emplois. Les femmes sont également les plus grandes utilisatrices des services de santé et de services sociaux, dû aux grandes étapes de leurs vies qui ont été médicalisées (contraception, grossesse, ménopause) et en raison de leurs obligations familiales. Cette réalité influence certainement leurs déplacements.

En 2016, les femmes se sont absentes en moyenne 74 heures pour des obligations personnelles ou familiales alors que chez les hommes, la moyenne était de moins de 20 heures. - Statistique Canada, 2018.

Les offres de transport collectif ne répondent pas complètement aux particularités et habitudes de déplacement des Estriennes. Par exemple, à Sherbrooke, les trajets et horaires sont établis en fonction des salariéEs ou des étudiantEs et ne conviennent pas nécessairement à celles qui cumulent des obligations professionnelles et familiales. En Haute-Yamaska, les femmes doivent fournir leurs propres sièges d'autos pour enfants et poupons, puisque le transport collectif y est assuré par des minifourgonnettes taxis. C'est une charge supplémentaire non-négligeable à porter (tant physique que mentale), sans compter les coûts qui y sont rattachés. Le réseau de transport apparaît inadéquat dans les quartiers périphériques, plus éloignés ainsi qu'en région semi-urbaine ou rurale. Cela a des conséquences sur la mobilité des Estriennes, notamment parce que leur condition économique limite leur accès à une automobile. Ces situations ont nécessairement des répercussions sur leur vie professionnelle et familiale.

OBSTACLES AUX DÉPLACEMENTS DES FEMMES

La hausse des tarifs de transport affecte davantage les femmes en situation de précarité et de pauvreté. Certains centres de femmes offrent de payer le transport aux femmes qui en font la demande pour favoriser leur participation aux activités et services offerts ainsi que pour leur permettre d'assister à des formations ou faire de la recherche d'emploi. Des ententes avec certaines compagnies de transport existent et de l'ouverture est constatée pour les RLS qui n'en ont pas. Or, les frais de transport à assumer sont parfois très élevés et les ressources n'ont pas les moyens financiers suffisants pour répondre adéquatement aux besoins de toutes les femmes.

L'éloignement des femmes des ressources peut aussi être un obstacle à leur déplacement. L'absence de soutien par les proches et la perte de leur autonomie économique en sont d'autres. Par exemple, il peut être difficile pour une femme en situation de violence conjugale de quitter son domicile si elle n'a pas facilement accès à un transport sans frais.

De plus, les femmes à mobilité réduite rencontrent trop souvent des difficultés à accéder à du transport adéquat. Malgré le développement du transport adapté et des autobus accessibles, il reste encore à faire pour répondre à leurs besoins et leur assurer des conditions de déplacement de qualité, surtout que le nombre de personnes à mobilité réduite augmente chaque année dû au vieillissement de la population.

POUR DES TRANSPORTS SÉCURITAIRES

Le service « Entre deux arrêts », de la Société de transport de Sherbrooke (STS), donne la possibilité de descendre de l'autobus entre deux arrêts après 20 h pour des motifs de mobilité ou de sécurité. Ce service est disponible sur tout le réseau urbain, mais n'est pourtant pas publicisé automatiquement dans ses autobus. Seule la compagnie Trans-Autonomie (MRC du Granit) détient une Politique contre le harcèlement sexuel qui lui est propre. Aucune des autres compagnies de transport en Estrie ne détient de statistiques à propos de plaintes de violence/harcèlement sexuel. La plainte est directement acheminée aux corps policiers, qui compilent les données de cas de harcèlement ou d'agression dans les transports. Ces signalements sont très peu documentés et donnent rarement suite à des contraventions. Pourtant, de plus en plus de villes et de municipalités se penchent sur les problèmes de harcèlement ou d'agression envers les femmes dans les transports.

STATISTIQUES

► La majorité des hommes partent vers le travail avant 7h le matin et entre midi et 5h le matin. Les femmes sont majoritaires à quitter vers le travail entre 7h00 et 9h00.¹

► Le trajet domicile-travail se situe entre 0 et 30 minutes à peu près de manière égale entre les femmes et les hommes. Or, plus les trajets sont de longue durée, plus ils sont répertoriés du côté des hommes.¹

► Les femmes sont les plus grandes utilisatrices de transport en commun. Elles se déplacent plus souvent à pied et sont plus souvent passagères que conductrices. Les hommes utilisent nettement plus le vélo pour se déplacer.¹

¹ Statistique Canada, 2016.

PISTES D'ACTION

SÉCURITÉ

-  **Rendre disponibles** les données genrées statistiques pour l'ensemble des RLS et pour tous les éléments analysés.
-  **Intégrer** systématiquement une analyse différenciée intersectionnelle selon le sexe (ADS+) dans le développement régional au sein des MRC, des municipalités et des villes, particulièrement dans les plans de lutte à la pauvreté et les stratégies pour l'élimination des violences envers les femmes.
-  **Reconnaître** l'expertise des groupes de femmes, notamment par une augmentation de leur financement à la mission, et en les incluant d'office dans le développement social et régional.
-  **Développer** un centre de jour et un centre de crise en région, en prenant en considération les besoins des femmes dans toute leur diversité.

LOGEMENT

-  **Réinvestir** massivement dans la construction et le maintien de logements sociaux en répondant aux besoins urgents :
 - Grands logements abordables pour les familles (6½ et 7½);
 - Logement 3½ sécuritaires abordables pour les personnes âgées et les personnes seules;
 - Logements adaptés abordables pour les personnes en situation de handicap;
 - Logements avec soutien pour les femmes en situation ou à risque d'itinérance;
 - Logements abordables d'urgence et de transition pour les femmes en situation de violence conjugale ou en difficultés;
 - Logements avec soutien pour les femmes judiciairisées.
-  **Développer** une Politique d'habitation (MRC et municipalités, intégrant besoins, projets, politiques, ADS+ et vision de développement du logement).

TRANSPORT

-  **Développer** le réseau de transport en zone urbaine, semi-urbaine et rurale en tenant compte d'une ADS+ et des besoins spécifiques de toutes les femmes.
-  **Ajouter** des fonds spécifiques dédiés au déplacement des femmes vers les ressources d'aide, en y incluant le temps de travail et le kilométrage des intervenantes qui accompagnent ces femmes dans leurs déplacements.
-  **Assurer** une tarification sociale du coût du transport pour les personnes à faible revenu, peu importe leur âge.
-  **Établir** une carte de transport pour les familles monoparentales.
-  **Adopter** une politique d'accessibilité universelle dans chaque RLS.

REMERCIEMENTS

Nous adressons nos plus sincères remerciements aux représentantes et aux organisations ayant généreusement contribué à ce rapport et à notre démarche. Leurs expériences et leurs conseils ont assurément bonifié les outils de l'État des lieux et son contenu.

Nous tenons également à souligner que les terres sur lesquelles nous sommes rassemblées font partie du territoire traditionnel non cédé de la Confédération des Abénakis et des Wabanakis, le N'dakinna.

Nous souhaitons finalement remercier le gouvernement du Québec, dont le soutien financier a permis la réalisation et l'actualisation de l'accord de *Concertation régionale intégrée*.



NOTES

Ce rapport est libre de droits, à condition que soit cité ConcertAction Femmes Estrie sur toute reproduction du rapport.

Ce document adopte les principes et procédés de la rédaction épicienne (par exemple utilisation de termes et formulations neutres, féminisation), qui permet de donner une égale visibilité aux femmes et aux hommes tout en préservant la qualité des textes.

CAFE utilise une approche intersectionnelle des inégalités, c'est pourquoi il importe de préciser qu'il existe plusieurs identités de genre, outre la binarité femmes/hommes, et que toutes doivent être représentées dans la mesure du possible, tant à l'oral qu'à l'écrit. Ainsi, l'expression « égalité entre les genres » est utilisée plutôt que « égalité entre les femmes et les hommes ».

À PROPOS DE CONCERTACTION FEMMES ESTRIE (CAFE)

ConcertAction femmes Estrie (CAFE) est un réseau féministe régional incorporé en 1990 pour répondre à des besoins de liaison, de concertation et de solidarité.

Organisme sans but lucratif, son principal mandat est de rassembler divers groupes locaux et régionaux spécifiquement engagés pour l'amélioration et la qualité des conditions de vie des femmes.

CAFE travaille principalement à l'atteinte de l'égalité entre genres, ainsi qu'entre les femmes elles-mêmes.

Avec ses groupes membres, CAFE intervient dans une pluralité de domaines tels la santé, l'éducation, la lutte contre la pauvreté et la violence, le développement social et l'accès des femmes aux instances décisionnelles.



ConcertAction
Femmes Estrie

187 rue Laurier, bureau 301
Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4

Téléphone : 819-563-1987
info@concertactionfemmesestrie.org

www.concertactionfemmesestrie.org

 ConcertActionFemmesEstrie

RESSOURCES CONSULTÉES

ALLAIRE, J.-F.; BRIEN, G.; MORIN, P.; OUELETTE, C. et LAROUCHE, C. (2013). *Étude sur le logement communautaire dans la MRC de Coaticook, Synthèse des besoins et recommandations*. Centre affilié universitaire du CSSS-IUGS et Fédération des coopératives d'habitation de l'Estrie, 48 p. [En ligne] <https://bit.ly/2txfUqG>.

CALACS AGRESSION ESTRIE (2018). *L'exploitation sexuelle en Estrie : une réalité bien cachée. Émeraude, un projet du CALACS Agression Estrie*. 87 p. [En ligne] <https://bit.ly/2XoLXH0>.

CENTRE DE RECHERCHE SOCIALE APPLIQUÉE ET TORRES, S. (2016). *Le logement social et communautaire dans la dynamique territoriale : retombées socioéconomiques des projets d'habitation AccèsLogis au Québec. Faits saillants de la recherche*, 12 p. [En ligne] <https://bit.ly/2BMalte>.

CONCERTACTION FEMMES ESTRIE (2012). *Femmes et pauvreté en Estrie. Avis à l'Alliance estrienne pour la solidarité et l'inclusion sociale et ses partenaires*, 113 p. [En ligne] <https://bit.ly/2Sk1Smy>.

CONCERTACTION FEMMES ESTRIE (2016). *Femmes itinérantes à l'abri de la violence. Étude sur les besoins des femmes en situation ou à risque d'itinérance*, 72 p. [En ligne] <https://bit.ly/2E7RSHF>.

CONSEIL DES MONTRÉALAISES (2007). *Vaincre les obstacles à la mobilité des femmes*. Mémoire présenté à la Commission du conseil municipal sur la mise en valeur du territoire, l'aménagement urbain et le transport collectif dans le cadre de la consultation sur le Plan de transport de la Ville de Montréal 2007. 42 p. [En ligne] <https://bit.ly/2XiaNbl>.

DESLAURIERS, Mélanie (2017). *Les personnes avec incapacité au Québec – Volume 6: Déplacements et transport*, Drummondville, Direction de l'évaluation et du soutien à la mise en œuvre de la Loi, Office des personnes handicapées du Québec, 31 p. [En ligne] <https://bit.ly/2Lqbf23>.

DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE DE L'ESTRIE (2015). *Le territoire desservi par le CIUSSS de l'Estrie – CHUS*. Bulletin d'information de la direction de santé publique de l'Estrie, numéro 22, juillet 2015. [En ligne] <https://bit.ly/2E5iZmY>.

EMPLOI QUÉBEC (2018). *Nouveaux montants des prestations. Programme d'aide sociale et Programme de solidarité sociale. En vigueur le 1er janvier 2018*. [En ligne] <https://bit.ly/2lvVybj>.

FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES DE L'ESTRIE (2018). *Portrait de la situation des femmes immigrantes en Estrie. Constats et revendications*. Document soumis aux candidates et candidats aux élections provinciales 2018, 15 p.

FÉDÉRATION RÉGIONALE DES OSBL D'HABITATION DE LA MONTÉRÉGIE ET DE L'ESTRIE (2018). *Les organismes en habitation communautaire et sociale demandent un réinvestissement au CIUSSS pour le soutien aux locataires*, communiqué de presse. [En ligne] <https://bit.ly/2NkG4WL>.

FRONT D'ACTION EN RÉAMÉNAGEMENT - FRAPRU (2015). *Femmes, logement et pauvreté*. Édition Mars 2015. 12 p. [En ligne] <https://bit.ly/1xjqG2V>.

FRONT D'ACTION EN RÉAMÉNAGEMENT URBAIN - FRAPRU (2018). *Logement et pauvreté au Québec – Dossier noir*, 7^e édition, 21 p. [En ligne] <https://bit.ly/2Mypggy>.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2012). *Les aînés du Québec. Quelques données récentes*. Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique du ministère de la Famille et des Aînés, 28 p. [En ligne] <https://bit.ly/2GVpJGS>.

HOTTON, T. (2001). *La violence conjugale après la séparation*. Juristat, no 85-002-XIF vol. 21, no 7 au catalogue de Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, 20 p.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2017). *Bulletin statistique régional – Estrie*, édition 2017, Gouvernement du Québec, 39 p. [En ligne] <https://bit.ly/2Aok74w>.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2018). *Panorama des régions du Québec*, édition 2018, Gouvernement du Québec, 252 p. [En ligne] <https://bit.ly/2Pji4XF>.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU QUÉBEC (2009). *Taux de faible revenu selon l'âge et le sexe au Québec. Statistiques de santé et de bien être selon le sexe – Tout le Québec*. [En ligne] <https://bit.ly/2TYG7dC>.

MRC LA HAUTE-YAMASKA, PROSPÈRE DE NATURE (2018). *Guide de l'utilisateur. Service de transport collectif de la MRC de La Haute-Yamaska*. [En ligne] <https://bit.ly/2H0WbHS>.

OBSERVATOIRE ESTRIEN DU DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS (2018). *Tableau de bord des communautés de l'Estrie*. 3^e édition [En ligne] <https://bit.ly/2Nk69pb>.

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC (2017). *Évaluation de l'efficacité de la politique gouvernementale À part entière : pour un véritable exercice du droit à l'égalité : l'habitation*, Drummondville, Secrétariat général, L'Office, 132 p. [En ligne] <https://bit.ly/2x3Eouo>.

OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE (2018). *Fiche terminologique : Plafond de verre*. Québec [En ligne] <https://bit.ly/2T6Oab9>.

OLIVIER, C.-É. (2017). *Les personnes avec incapacité au Québec - Volume2: Caractéristiques sociodémographiques et économiques*, Drummondville, Direction de l'évaluation et du soutien à la mise en œuvre de la Loi, Office des personnes handicapées du Québec, 23 p. [En ligne] <https://bit.ly/2Qwk3ly>.

PÉLOQUIN, A-J., G. ROY, S. et Lucie ST-PIERRE (2016). *Projet « Améliorer l'accessibilité aux services pour les femmes immigrantes victimes de violence conjugale » : Évaluation des besoins*. 98p. [En ligne] <https://bit.ly/2XfLA1v>.

RADIO-CANADA (2018). *#MoiAussi : Sherbrooke arrive au 2^e rang au pays pour la plus grande hausse du nombre d'agressions sexuelles signalées*. Publié le 9 novembre 2018. [En ligne] <https://bit.ly/2Xk7kto>.

SERVICE DE POLICE DE LA VILLE DE SHERBROOKE (2018). *Rapport annuel 2017*. 15 p. [En ligne] <https://bit.ly/2BLyH6s>.

STATISTIQUE CANADA (2018). *La victimisation avec violence chez les femmes ayant une incapacité, 2014*. Ottawa : Centre canadien de la statistique juridique, Statistique Canada. [En ligne] <https://bit.ly/2SmbGfI>.

VILLE DE MONTRÉAL et COMITÉ D'ACTION FEMMES ET SÉCURITÉ URBAINE (CAFSU) (2004). *Guide des formatrices et formateurs. Pour un environnement urbain sécuritaire. Formation en aménagement sécuritaire*. [En ligne] <https://bit.ly/2yxUpHQ>.

ⁱ **Plafond de verre** : Initialement associé principalement à la situation des femmes sur le marché du travail, le concept de « plafond de verre » s'est élargi pour s'appliquer à divers groupes d'individus dont la mobilité verticale est limitée par le contexte social. Divers facteurs, internes ou externes aux organisations, concourent à limiter la mobilité verticale ascendante des individus, par exemple une partialité dans les processus de recrutement ou un partage inégal des responsabilités familiales et domestiques. (OQLF, 2018.)

**EN ENJEUX
URGENTS
POUR LES
FEMMES**

PAR CONCERTACTION FEMMES ESTRIE

ÉTAT DES LIEUX RÉGIONAL 2019